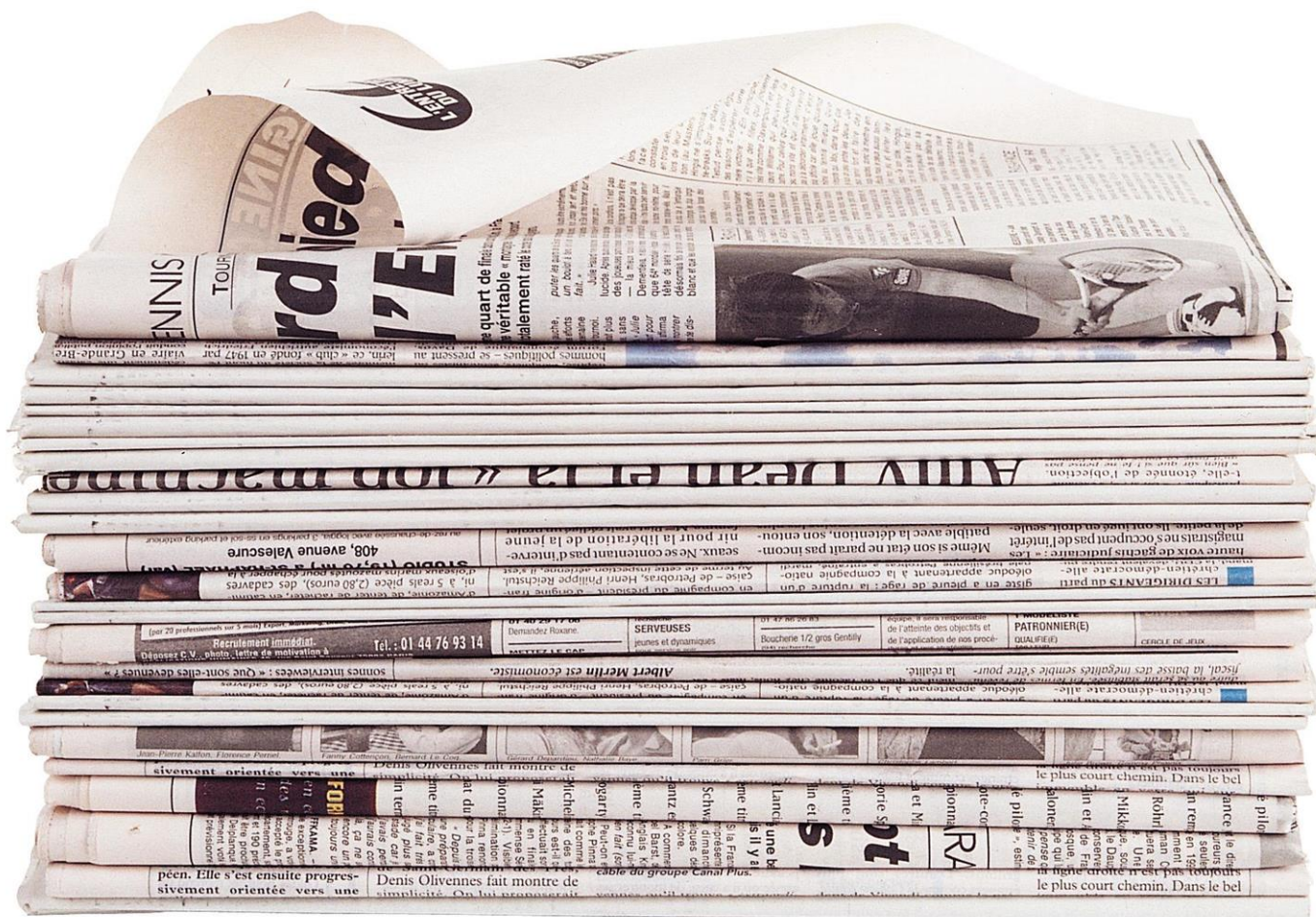


# REVUE DE PRESSE



08 JUILLET 2015

> 17 JUILLET 2015



## Ados en vidéo prévention

---



Tournage des interviews filmées hier au Parc de la Pépinière à Nancy.

« Faire réfléchir un groupe d'ados sur la consommation de tabac, de drogue ou d'alcool sans leur imposer un discours formaté ». C'est le thème de ce « chantier citoyen », lancé en partenariat avec les gendarmes de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) de Meurthe-et-Moselle et le service jeunesse de la Com'Com Moselle-Madon.

Le projet doit déboucher sur la création d'un DVD. Le tournage a débuté depuis lundi avec une dizaine de volontaires puisés dans les structures jeunesse de Moselle-Madon pilotées par Manuel Guthfreund et les animatrices. Si au départ certains ados ont marqué un temps d'arrêt à la vue de l'uniforme, ils sont très rapidement devenus addicts au défi qui leur était proposé. « Oui, ils sont très motivés, c'est une belle surprise », constate Fanny Lajus, l'une des animatrices. À un tel point qu'ils bouderaient presque les activités de loisirs pour se concentrer uniquement sur cette aventure aussi originale que valorisante.

Dans la peau de reporters en herbe, les ados ont commencé par se documenter sur les sujets à traiter de manière à accumuler des connaissances et définir une batterie de questions destinées à l'enregistrement d'un micro-trottoir. Des interviews réalisées caméra et micro au poing auprès d'autres jeunes du bassin de Neuves-Maisons mais également au gré des rencontres faites hier dans Parc de la Pépinière de Nancy. Arnaud Codazzi, vidéaste indépendant, apportait son matériel et son expérience. « L'essentiel reste d'associer pleinement les jeunes à la réalisation, au cadrage et plus tard, au montage ».

Très à l'aise avec les outils vidéos, Hugo, Amine, Téoman, Lucas ou encore Julie, des jeunes de Messein et Chaligny âgés de 13 à 17 ans, ne l'étaient pas moins dans l'art de mener l'interview filmée. Les prises de vues et les réponses du public interrogé sur la législation ou les effets de l'alcool, drogue ou tabac seront confrontées à celles (filmées elles aussi) apportées par des professionnels de santé, de la Sécurité routière ou encore du monde judiciaire. À l'image du tournage effectué mardi dans le bureau du procureur de la République ou de celui prévu aujourd'hui auprès de deux addictologues du CHU de Nancy.

Au travers de ce projet, « on leur donne des atouts qui doivent les aider à se construire leur propre réflexion de manière à ce qu'ils puissent réaliser les bons choix sans subir la pression d'un groupe », souligne l'adjudant Durantay, commandant de la BPDJ.

D'ici à la fin de l'année, le DVD devrait être disponible et prendra la forme d'un redoutable outil de prévention qui ne parlera pas qu'aux ados.

---

Vendredi 10 juillet 2015 / Neuves-Maisons

## « Tous à table » à Chaligny



*Le projet « Tous à table » s'est terminé par un goûter géant à Chaligny.*

Les animateurs jeunesse de Moselle et Madon ont choisi la salle polyvalente de Chaligny pour la dernière rencontre de tous ceux qui ont participé au projet « Tous à table ».

L'objectif de ce concours, qui a duré plusieurs semaines, était de créer du lien entre les jeunes des différentes communes et leurs élus. Pas moins de 12 communes ont participé avec les villes de Maizières,

Viterne, Xeulley, Frolois, Pierreville, Messein, Flavigny, Thélod, Chaligny, Sexey-aux-Forges, Maron, Pulligny, Bainville-sur-Madon, Méréville, qui ont mis à disposition leurs salles, les équipements et qui ont suivi tout le déroulement du projet. Calqué sur la célèbre émission « Un dîner presque parfait », le principe était que, après avoir préparé un repas, chaque groupe de jeunes ados d'une commune invite un groupe d'une autre commune. Les règles étaient simples car, après avoir partagé le repas, les invités et les élus devaient donner une note sur les différents aspects du rendez-vous comme l'originalité, l'ambiance, les décors et les différents plats. Samedi 4 juillet, ils étaient tous réunis à Chaligny pour un goûter final où ils ont pu regarder les photos et vidéos du projet. Encore une fois, la bonne ambiance était au rendez-vous.

Lundi 13 juillet 2015 / Neuves-Maisons

## Une convention pour l'amélioration de l'habitat



*Signature de la convention OPAH.*

L'intercommunalité de Moselle et Madon représenté par son président Filipé Pinho et l'État représenté par le préfet de Meurthe-et-Moselle Raphaël Bartolt en présence de représentants de la CAF (Caisse d'allocations familiales), du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et du Conseil Régional de Lorraine ont signé lundi 6 juillet la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ils ont officialisé ainsi le lancement d'une opération d'amélioration de l'habitat dont les

objectifs sont nombreux. En effet, cette opération vise notamment à lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, à adapter les logements pour permettre l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et à remettre sur le marché des logements locatifs vacants actuellement dégradés.

Dans ce cadre, plusieurs aides financées par l'ANAH et la CCMM sont mises en place avec la volonté de s'adresser à tous selon le niveau de ressources des propriétaires. OPAH concernera les travaux de lutte contre la précarité énergétique (isolation thermique, chauffage, production d'eau chaude sanitaire, énergies renouvelables...), les travaux pour l'autonomie de la personne (monte escalier, main courante, douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire, volets roulants électriques, extension



ou adaptation du logement au handicap...), les travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat (garde-corps, travaux de lutte contre les problèmes d'humidité, traitement préventif ou curatif contre les insectes ravageurs...), les travaux lourds de réhabilitation d'un logement indigne ou très dégradé (transformation d'usage pour la création de logements locatifs), mais aussi la rénovation de commerces vacants ou rénovation de granges et corps de ferme pour la création de logements locatifs (de préférence permettant d'accueillir jeunes et seniors).

---

**Jeudi 16 juillet 2015 / Viterne**

## Viterne : les chantiers de l'été

---



*Un stage pâtisserie très apprécié.*

Comme les années précédentes, une série d'actions ont été mises en place durant la période estivale en direction des jeunes des territoires de la communauté de communes Moselle et Madon.

Encadrés par deux éducateurs spécialisés, une quinzaine de jeunes des communes voisines sont intervenus toute cette semaine au stade de foot de Xeuilley et Bainville-sur-Madon pour nettoyer et repeindre les poteaux le long des terrains de sports,

et comme tout travail mérite salaire, les après-midi sont consacrés à la détente.

De 14 h à 16 h 30 ce mercredi à la salle de Viterne, c'était stage pâtisserie pour faire des Paris-Brest et des éclairs et jeudi après-midi des mille-feuilles.

Le résultat du concours Tous à table, qui s'est déroulé pendant plusieurs semaines dans chaque village, est tombé ; ce sont Vitoria, Margot et Maëlys de Viterne qui terminent premières sur quatorze équipes. Bravo à ces jeunes cuisinières de talent.

---

**Vendredi 17 juillet 2015 / Xeuilley**

## Les ados aux pinceaux

---



*Les ados prêts pour terminer de peindre la main courante du stade.*

Dans le cadre de l'accueil, animation jeunesse de la communauté de communes, action mutualisée regroupant 14 communes de Moselle et Madon, une vingtaine de jeunes ados, de 11 à 18 ans, ont consacré une semaine à des travaux de peinture sur la main courante du stade communal, avec activité gratuite en contrepartie, sous la conduite des animateurs du pôle jeunesse.

Ce chantier a démarré lundi 6 juillet, la commune fournissant brosses, pinceaux et peinture blanche, ainsi que l'entretien du matériel. Quatre jours ont été nécessaires pour redonner un peu d'éclat à l'ensemble des tubes métalliques corrodés par le temps. Les jeunes ont travaillé ensemble avant de partager le repas tiré du sac, avec tous les autres ados déployés sur d'autres sites.

L'après-midi, tous les participants de cette rénovation profitent d'activités sportives, culturelles, visites diverses, cinéma, piscine... en guise de récompense. De quoi occuper ses vacances en se rendant utile.

Renseignements, programmes, informations : 06.14.10.40.17. 06.16.84.76.95. Mail : ados@cc-mosellemadon.fr - Facebook : anim ados.

---

**Vendredi 17 Juillet 2015 / Moselle et Madon**

## **Subventions intercommunautaires**

---

Le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni jeudi 9 juillet à 18 h 30 dans la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges. Il a voté à l'unanimité le transfert de la compétence des transports, y compris du transport scolaire du conseil départemental vers la CCMM. Les élus ont adopté avec 2 voix contre (Bainville-sur-Madon) le nouveau tarif du T'MM + passant de 1 EUR à 2 EUR au 31 août. Le conseil communautaire a adopté la nouvelle organisation du réseau T'MM qui comprendra 5 lignes régulières contre trois actuellement pour desservir les 19 communes du secteur

Dans le cadre du fond d'initiatives culturelles, les élus ont accordés une subvention de 435 EUR à Frolois anime pour le projet la grange aux petits princes, 1500 EUR à OCEAN (Neuves-Maisons) pour le projet Néofolies, 1500 EUR à l'atelier la Berlué (Pont-Saint-Vincent) pour le projet Une nuit, les étoiles, 1050 EUR à l'association Mets le son (Maron) et 150 EUR à l'association Loisirs et cultures (Flavigny) pour le projet Lapalette. 3000 EUR ont été accordés à la SCIC Turbulence pour le festival Jardin du Michel de Bulligny, 750 EUR à l'Agence du patrimoine et des cultures industrielles de Neuves-Maisons pour son projet marche gourmande, 1500 EUR au FJEP de Chaligny dans le cadre d'une animation jeunesse sur Chaligny, Neuves-Maisons et Richardménil, 2.000EUR à l'association ENVOL qui met à disposition du tissu associatif véhicules avec chauffeur à des tarifs abordables et 1.577 EUR au FJEP de Neuves-Maisons pour l'action "Besoin d'air".

# Colas Est. Le groupe investit 2,5 M€ dans un laboratoire d'études et de formulations

• **TRAVAUX PUBLICS** Filiale du groupe Colas, leader mondial de la construction de routes, Colas Est vient de se doter d'un laboratoire d'études et de formulations flambant neuf, sur la ZAC Moselle Rive Gauche de Messein. Un investissement lancé en pleine crise.

Posé au fond de la ZAC Moselle Rive Gauche, à Messein, le bâtiment gris portant les couleurs de Colas semble un peu isolé. « Je ne doute pas que d'autres entreprises viendront très vite nous rejoindre », assure Cédric Leroux, directeur technique et développement chez Colas Est. Derrière les façades grises se cachent 850 m<sup>2</sup> de salles dédiées au nouveau laboratoire d'études et de formulations de Colas Est, où travaillent une dizaine de personnes.

Opérationnel depuis août 2014, ce laboratoire a nécessité un investissement de 2,5 M€. Lancée en 2012, l'opération a consisté à démanteler l'ancien laboratoire, situé rue Virginie-Mauvais à Nancy, pour créer un bâtiment parfaitement adapté à l'activité. « Auparavant, nous étions dans un immeuble de

bureaux, sur trois étages, qui ne correspondait pas à nos contraintes, notamment en terme de stockage des échantillons », détaille Cédric Leroux. Concrètement, c'est ici que le constructeur de route prépare les « recettes » de ses enrobés pour s'adapter aux demandes de ses clients, provenant des cinq régions administratives du quart Nord-Est de la France.

**À 70 % sur les marchés publics** Pour chaque chantier, un échantillon contenant quelques centaines de kilos du sol va permettre aux techniciens de Colas Est de trouver l'enrobé correspondant à la demande du client : élasticité, résistance au passage, résistance aux hydrocarbures, susceptibilité thermique mais aussi esthétique, un nombre considérable de paramètres peut varier. « Depuis quelques



Les techniciens de Colas Est sont chargés de trouver l'enrobé correspondant à la demande du client : élasticité, résistance au passage, résistance aux hydrocarbures, un nombre considérable de paramètres peuvent varier.

années, les clients veulent des enrobés qui durent dans le temps à des prix inférieurs », détaille Cédric Leroux. « Pour autant, nous ne sommes pas des magiciens et c'est notre rôle d'expliquer qu'il n'est pas possible de serrer les prix tout en conservant les meilleures capacités ». Travaillant à 70 %

sur les marchés publics, Colas Est ressent aujourd'hui durablement la baisse des dotations publiques et doit composer avec des élus locaux contraints de baisser leurs dépenses. « Globalement, les élus comprennent notre problématique », assure Christophe Guy, le P-dg de Colas Est. « Mais ils sont pris

dans des contraintes très délicates » En 2014, le chiffre d'affaires de Colas Est n'a même pas atteint les 600 M€, contre 750 lors de l'exercice précédent. Au niveau des effectifs, l'entreprise est passée de 3.800 à 3.400 collaborateurs, mais a aussi cessé de collaborer avec 600 intermédiaires. « Au total, il s'agit de 1.000

emplois perdus », se désole Christophe Guy.

## Des affaires à 5.000€

Pour le patron de la filiale Est de Colas, il va devenir nécessaire de faire monter la part du privé dans son chiffre d'affaires à 35 % : « Nous travaillons bien avec la grande distribution ou certains gros industriels de la région. Ce sont des affaires à développer ». La situation est telle que Colas Est se positionne désormais sur des affaires à 5.000€, coupant l'herbe sous le pied à des petites entreprises.

« Je sais que les défaillances dans la profession sont reparties à la hausse », lâche Christophe Guy. Pour autant, l'entreprise se est adossée à un groupe de dimension mondiale, opérant à 50 % à l'international. « Auparavant, la France était le socle de nos activités », détaille Christophe Guy. « Maintenant, il faut utiliser la solidarité pour les filiales qui vont moins bien. Pour autant, il ne faudrait pas que la situation s'éternise ».

## COLAS EST

(Nancy - 54)  
P-dg : Christophe Guy  
Effectif : 3.400  
CA : 597 M€  
Contact :  
www.colas-france.fr



# **COMMUNES**

# **CCMM**



## **Les échos du conseil**

---

En séance ordinaire, les élus ont délibéré sur les points suivants, après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion du 18 mai dernier, à l'ordre du jour :

Convention de gestion urbanisme : Commune/CCMM/pays Terres de Lorraine

Il est rappelé qu'aux termes de la loi ALUR, l'Etat cesse au 1er juillet 2015 d'assurer pour le compte des communes, l'instruction des permis de construire, instruction des autorisations et droit des sols, le conseil approuve la convention opérationnelle au fonctionnement du service Terres de Lorraine urbanisme.

Convention d'animation 2015, projet ados mutualisé en Moselle et Madon.

Partenariat établi entre la commune et la CCMM, avec une participation de 4.600 EUR demandée, unanimité.

Convention d'intervention des services de la CCMM pour TAP 2014/2015.

Un partenariat est établi entre les communes (16) et la CCMM pour l'intervention des services communautaires dans le cadre des temps d'accueil péri éducatifs (TAP) ; intervention des techniciens communautaires, organisation d'un transport collectif afin d'assurer le déplacement des enfants dans le cadre de ces activités (prestation refacturée à la commune). Les élus valident cette convention.

Droits de préemption : deux déclarations d'intention d'aliéner sont soumises au conseil, pour un immeuble sis au 22, rue Pasteur cadastré AC 38 pour une superficie totale 10 a 65 ca.

Un autre immeuble situé au 02 rue du Pellieu, cadastré AD 328 et AD 337 pour une superficie totale de 1 a 35 ca et 1 a 88 ca, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption sur ces deux dossiers.

Dotations de solidarité : Au vu des dépenses réalisées en investissement au cours de l'année 2015, concernant l'achat d'un nettoyeur haute pression de 938 EUR HT, achat de jardinières de 4156,67 EUR HT, le conseil sollicite le versement de la dotation de solidarité 2015 auprès du Conseil Départemental, unanimité.

## **Les échos du conseil**

---

Le conseil municipal s'est réuni le 24 juin à 20 h 30.

Désignation des Commissions municipales

Vincent Lumann a demandé à être dans deux commissions car il ne figurait dans aucune commission. Après un long silence, les deux commissions demandées par Vincent ont été accordées.

CCAS : Anaïs Desmazieres (vice-présidente), Jean-Pierre Oudenot, Julie Neel, Nathalie Lemoine.

Travaux-Cimetière : Etienne Royer (vice-président), Michel Petitjean, Jean-Pierre Oudenot, Olivier Mougnot, Alain Minette, David Bigot.

Urbanisme-Cadastre : Jean-Pierre Oudenot (vice-Président), Etienne Royer, Jean-Paul Mauroy

Ressources forestières : : Michel Petitjean (vice-président), Alain Minette, Jean-Pierre Oudenot.

Scolaire-Périscolaire-Péri-Educatif ; Patrick Mal (vice-président), Jean-Paul Mauroy, Julie Neel, Vincent Lumann.

Budget-Finances : Jean-Paul Mauroy (vice-président), Etienne Royer, Jean-Pierre Oudenot, Guy Devaux.

Santé-Hygiène-Sécurité : Gilles Jolly (vice-président), Nathalie Lemoine, Julie Neel.

Communication : Nathalie Lemoine (vice-présidente),

Vivre Ensemble : Anaïs Desmazieres (vice-présidente), David Bigot, Olivier Mougnot.

Tourisme et Patrimoine naturel : Olivier Mougnot (vice-président), David Bigot.

Sport et Jeunesse : David Bigot (vice-président), Anaïs Desmazieres, Vincent Lumann.

Dénomination des voies communales : la rue sans issue, débouchant sur la rue de la République est intitulée rue du Ruisseau. La rue Fond de Rumvaux est intitulée rue Suzanne Kricq.

Droit de préemption urbain : vente Petermann/Boulhaut : La vente concerne les parcelles : AA22 : 69 Rue Jeandidier Brigeot 301m2, AA23 : vers chemin 2332m2 et AA24 : vers le chemin 2m2.

Montant de la vente : 28.000EUR Frais de notaire : 3.000EUR ; 1 abstention Vincent Lumann.

Approbation de la convention opérationnelle relative au fonctionnement du service Terre de Lorraine Urbanisme : 15 abstentions.

Le conseil désigne Guy Devaux comme délégué local au sein du C.N.A.S.

---

**Jeudi 09 juillet 2015 / Neuves-Maisons**

## La fête du Fer, nouveau grand projet de l'APCI

---



*L'APCI a organisé son assemblée générale dans la cabane de l'ancienne mine de fer.*

Pour sa 4<sup>e</sup> assemblée générale, l'APCI a choisi de la tenir sur l'ancien site du Val de Fer afin de présenter l'avancement des travaux à ses membres. Après une visite des lieux, la réunion débutait et après la validation des comptes financiers et du bilan d'activité, les grands travaux et la fête du fer ont été au cœur de l'assemblée générale. En effet, l'APCI est dans une véritable course contre la montre dont l'objectif est de préparer le site pour la fête du

Fer qui se déroulera du 20 au 25 juillet. Un travail titanesque et de grande ampleur d'autant plus que l'agence porte plusieurs grands projets. En effet, si la poursuite des travaux de réhabilitation du site complet se poursuit, en parallèle, l'APCI vient de lancer ses ateliers de formation dans le cadre de l'école de la deuxième chance auquel vient s'ajouter la préparation de la première fête du fer qui durera une semaine complète avec au programme l'accueil complet d'une vingtaine de spécialistes des métiers du fer venant des pays de l'Est, la mise en place d'ateliers de démonstration, l'organisation des stands de restauration et d'animation, l'installation complète de toutes les infrastructures destinés à la manifestation.

De plus, le dimanche 26 juillet, pour clôturer cette semaine festive, l'APCI a pris également en charge toute l'organisation de la première fête des associations de quartiers. Cette année, l'APCI réalise une belle prouesse d'autant plus remarquable que l'association mène de front tous ces projets avec une petite poignée de bénévoles. Heureusement la fête du fer séduit et déjà plusieurs associations néodomiennes viendront en renfort afin de mettre leurs compétences au service de ce qui devrait être un des plus grands événements festif de l'année 2015.

---

**Vendredi 10 juillet 2015 / Méréville**

## **Les échos du conseil**

---

Quatorze communes sur 19 de Moselle et Madon se sont associées afin de conduire un projet d'animation mutualisé à destination des ados.

Six animateurs ont été embauchés. Le projet consiste à faire faire un travail de rue au quotidien par les animateurs pour aller à la rencontre des jeunes qui souhaitent conduire des projets et des activités régulières (manifestations, séjours, chantiers) ou des accompagnements individuels ou collectifs destinés à rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et acteurs citoyens de leur territoire.

Les animateurs sont embauchés en CDD dont un contrat unique d'insertion (CUI) et conduits par le groupe d'élus « référents jeunesse » de la CCMM garant du projet éducatif global. Le conseil municipal approuve après délibération, la participation de la commune de Méréville au financement de ces postes d'animateurs pour la somme de 8.370 EUR, contre sept abstentions.

Facturation des NAP : la municipalité a la charge de mettre en oeuvre le décret concernant la réforme des rythmes scolaires. Ces activités ne sont pas obligatoires. Elles se font sur inscription par cycles de 1 trimestre. Elles sont assurées par du personnel municipal et sont encadrées par une coordinatrice d'animation.

L'impact financier sur le budget de la commune incite la municipalité à demander une participation financière aux inscrits de 1 EUR par séance de NAP.

Un poste d'Atsem sera créé en septembre.

Charges locatives : le conseil municipal a donné son accord pour la mise en place d'une charge locative en ce qui concerne l'entretien des communs des appartements communaux. Un nouveau contrat sera signé avec la fourrière animale (Sacpa) en prolongation du précédent.

## **Subventions et accessibilité au conseil**

---

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, afin de délibérer sur les points suivants :

Subventions aux associations. Les élus décident d'attribuer à la Maison pour tous la somme de 900 EUR et à l'association de Parents d'élèves de Xeulilly et Thélod, la somme de 300 EUR, au titre de 2015.

Agenda d'accessibilité programmée. La commune dont les installations et les établissements recevant du public ne sont pas parfaitement accessibles est tenue de déposer en préfecture avant le 27 septembre, un agenda d'accessibilité programmée. Pour ce faire, le conseil demande un délai de 12 mois afin de réaliser, l'installation d'un WC handicapés à l'accueil périscolaire et à l'église Saint-Remi. Un autre délai de 36 mois est demandé, afin d'étudier et de réaliser des travaux sur le site de la salle polyvalente et annexes.

Demande de subvention. Des travaux de mise en sécurité du virage de la RD 51 en direction du stade sont nécessaires. Une étude réalisée par le bureau d'études Berest estime ces travaux à 80.000 EUR HT (montant des honoraires : 12,80 %). Le conseil sollicite une subvention au titre de la DETR.

Pour la mise en sécurité, route de Maizières et Allée du Hureau, l'étude Berest estime le coût des travaux à 215.833 EUR HT (honoraires : 5,80 %). Le conseil sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2015. Ces deux décisions sont prises à l'unanimité.

## **Le conseil municipal en réunion extraordinaire**

---

L'objet de la réunion extraordinaire était la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole de Lorraine, pour la somme de 300.000 EUR.

Le conseil a approuvé cette réalisation, au taux fixe de 1,95 % pour une durée de quinze ans.

Cet emprunt est destiné au financement du programme de restructuration de la salle des sports et de l'accessibilité mairie-écoles, conformément au budget primitif 2015.

L'objet de la réunion extraordinaire était la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole de Lorraine, pour la somme de 300.000 EUR.

Le conseil a approuvé cette réalisation, au taux fixe de 1,95 % pour une durée de quinze ans.

Cet emprunt est destiné au financement du programme de restructuration de la salle des sports et de l'accessibilité mairie-écoles, conformément au budget primitif 2015.

---





# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## Economies d'énergie et financières



*Signature de convention la semaine passée à Sion, à l'occasion de la venue en Lorraine, de Ségolène Royal.*

Sur le territoire du « Pays Terres de Lorraine », la facture énergétique annuelle des ménages (habitat + transport) est supérieure à la moyenne nationale (4.000 EUR contre 3.200). Le parc résidentiel de près de 42.000 logements est relativement ancien. Et les activités industrielles locales sont prédominantes dans les consommations énergétiques.

En matière de transition énergétique, les marges de manoeuvre ne manquent pas. Le « Pays Terres de Lorraine » qui regroupe cinq communautés de communes meurthe-et-mosellanes sur les territoires du Toulouais, du Saintois et de Neuves-Maisons (1), pour

100.000 habitants, mutualise depuis des années déjà projets et services, dans des domaines divers et notamment celui de l'énergie. Le label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » qui vient de lui être attribué par le ministère de l'Ecologie, va lui permettre d'amplifier un mouvement de sensibilisation déjà bien impulsé.

« Le territoire disposait déjà d'un conseiller en énergie auprès des particuliers », explique Thomas Bailly, responsable du programme « Energie positive ». Depuis début juin dernier, un conseiller en énergie est dévolu à l'accompagnement des collectivités. D'autres actions sont en cours « comme le développement des circuits courts » qui se concrétise entre autres dans un projet pilote d'approvisionnement des assiettes des collégiens par les producteurs locaux. Plusieurs leviers, dont la lutte contre le gaspillage (moins en quantité, plus en qualité), permettent ici de contenir les coûts.

Sur 3 ans, l'Etat s'engage à hauteur de 500.000 EUR pour le développement des projets de ce territoire en faveur de la transition énergétique et du climat.

### **Etendre les paniers « producteurs locaux »**

L'association du « Pays Terres de Lorraine », présidée par le député Dominique Potier, va donc pouvoir poursuivre dans la voie engagée, en mobilisant pour étendre les paniers « producteurs locaux » à l'ensemble de la restauration collective, en explorant le champ de l'habitat résidentiel, un gisement d'économie d'énergie, celui des entreprises, en travaillant sur le développement des transports en commun dans le Toulouais, sur la valorisation énergétique des biodéchets etc. L'enjeu ? Des économies d'énergie et financières.

A l'image du « pays Terres de Lorraine », le ministère de l'Ecologie vient de labelliser dix autres territoires lorrains (2) ainsi encouragés dans leur démarche volontaire en faveur de l'environnement. Onze autres sont labellisés « Territoires à énergie positive en devenir ».

(1) Les cinq communautés de communes : de Colombey et du Sud toulouais, de Moselle et Madon, de Hazelle-en-Haye, du Saintois et du Toulouais. (2) Com'com Pays Haut Val d'Alzette, Pays de la Déodatie, communauté d'agglomération de Verdun, com'com du Pays de Stenay, de Sarrebourg-Moselle sud, communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, Forbach Porte de France, SCoT des Vosges Centrales, communauté d'agglomération d'Epinal, com'com de la Moyenne Moselle.